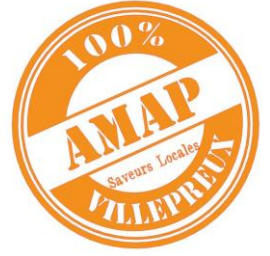




en partenariat avec



CONTRAT POMMES – 3kg

Période du 4 mars au 25 mars 2025

1 / Contractants:

PRODUCTEUR :

Famille Frémin - Producteurs Bio
Antoine Frémin – Arboriculteur
Les Vergers de la Haye, Côte de St Nom,
78450 VILLEPREUX
Siret : 52389725400018
Tél.....: 06 02 63 71 96
Email: fermedelahaye.8@gmail.com

AMAPIEN :

Nom : _____ Prénom : _____
N° d'adhérent :
Adresse : _____

Ville : _____ C.P. : _____
Tél : _____
Email : _____

2 / Engagements:

➔ Le **PRODUCTEUR** s'engage à livrer chaque:



« Panier » d'environ 3kg de pommes, de plusieurs variétés, produit selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Le « panier » est fourni par le producteur.

➔ L' **AMAPIEN** (membre de l'association AMAP 100% Villepreux) s'engage à régler d'avance le montant des « paniers » et à venir les chercher à l'heure et au lieu de distribution précisés par l'AMAP 100% Villepreux (le lieu et le jour peuvent être amenés à changer). L' **AMAPIEN** est solidaire dans les aléas de la production.

Pour une livraison hebdomadaire, il est prévu 4 livraisons durant la vie du contrat. La période d'abonnement n'est pas interruptible et tout abonnement commencé est dû.

3 / Modalités de paiement:

Les tarifs qui suivent s'entendent pour 1 « panier », Hebdo ou 15j.

1 chèque de	Panier Hebdo 40,00 €* 	Panier 15j 20,00 €* 	Tous les chèques sont récupérés à l'inscription. Ils sont encaissables au 1er mars.

*Le tarif est à multiplier si besoin, selon le nombre de « panier » indiqué en partie 2/.

Chèques à libeller à l'ordre de **Earl famille Frémin**. A transmettre au producteur ou à envoyer par voie postale à **Les vergers de la Haye – Côte de St Nom – 78450 VILLEPREUX**.

Fait en deux exemplaires le / / à Villepreux

Signature de l'Amapien

Signature du producteur